

# *Couëtron-au-Perche*

## **BULLETIN MUNICIPAL 2023 - 2024**

**ARVILLE**



**OIGNY**



**St-AGIL**



**ST-AVIT**

**SOUDAY**



Les 100 ans du Club de Foot de Souday

**«Calendrier des passages de la Balayeuse 2024»  
Souday et Saint-Agil**

jeudi 11 avril  
mardi 11 juin  
mardi 16 juillet  
lundi 26 août

mardi 17 septembre  
mardi 15 octobre  
mercredi 13 novembre  
mardi 17 décembre

**Balayage des rues et trottoirs**

Pour une meilleure efficacité du service, nous vous incitons à procéder, quelques jours avant la date de passage de la balayeuse, au nettoyage de la partie de trottoir située face à votre habitation et à ne pas stationner votre véhicule personnel dans la rue ou sur les places.

**Horaires des Mairies**

ARVILLE	lundi	14h30 à 16h30
OIGNY	mercredi	11h00 à 12h00
SAINT-AVIT	jeudi	14h00 à 15h00
SAINT-AGIL	mardi	14h00 à 18h00
Et	vendredi	8h30 à 12h00
SOUDAY	lundi, mardi, mercredi et jeudi	9h00 à 12h00
	Et vendredi	14h00 à 17h30

Pour toute urgence, en dehors des ouvertures, veuillez adresser un mail : [mairie@couetronauperche.fr](mailto:mairie@couetronauperche.fr) ou laisser un message sur le répondeur du 02.54.80.93.18

**Prochaines élections Européennes  
Dimanche 9 juin 2024**



**Bibliothèque l'île à hélice à St-Agil**

**Atelier Langue des signes**

-oOo-

Samedi 10 Février  
Mercredi 21 Février  
Samedi 9 Mars  
Mercredi 20 Mars

(Place limité - Réservation obligatoire - gratuit)

**SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE..... p 3	INFOS PRATIQUES ..... p 20
LE CONSEIL MUNICIPAL ..... p 4	TARIFS COMMUNAUX ..... p 22
VIE COMMUNALE ..... p 5	POPULATION DÉMOGRAPHIE..... p 23
MÉTIERS D'AUTREFOIS ..... P 6	VIE ASSOCIATIVE ..... p 24
BUDGET ..... p 8	ÉVÈNEMENT ..... p 26
EAU, ASSAINISSEMENT..... p 12	CITOYENNETÉ ..... p 27
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE..... p 14	SERVICES COMMUNAUX ..... p 28
RÉALISATIONS ..... p 15	SERVICES CCCP..... p 29
PROJETS.....;..... p 16	BIEN VIVRE ENSEMBLE ..... p 30
ENVIRONNEMENT..... p 18	ARTISANS/COMMERCES/ASSOCIATIONS.....p 32

## Le mot du Maire



**A** vous, habitant(e)s et habitants de Couëtron au Perche.

2023 se termine, Vive 2024 !

La fin d'une année est l'occasion de faire le point sur les événements des mois passés : qu'il s'agisse de moments majeurs comme l'arrivée d'un enfant ou le départ d'un proche, un départ à la retraite, un changement d'activité ou d'habitation... le fil du quotidien avec ses joies, ses peines et ses difficultés.

L'ensemble des membres du conseil municipal et moi-même souhaitons à chacun d'entre vous que ce bilan annuel soit constructif, agréable et rempli de bons souvenirs malgré le contexte de crises successives que nous vivons tous. Il est temps pour nous aussi de regarder le parcours que nous avons tracé ensemble au sein de la commune !

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur implication à mes côtés cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets financièrement soutenables, les services administratifs et techniques qui œuvrent chaque jour pour répondre aux nombreuses urgences communales et assurent un travail remarquable.

Un grand merci également à nos agriculteurs, commerçants et artisans, aux enseignants et parents d'élèves, toutes les associations, ainsi qu'à tous les acteurs bénévoles qui s'engagent sans compter pour rendre cette commune festive et agréable à vivre !

Cette année, nous avons accueilli de nombreux nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue, en espérant que notre commune soit pour eux un lieu d'épanouissement.

Vous trouverez dans ce bulletin les principales actions menées par la municipalité en 2023 :

- remplacement des trois robots de tonte du stade et de ses alentours par un seul plus performant,
- livraison de voutré pour les chemins d'accès aux habitations individuelles,

- divers travaux de voirie, de débarnage des accotements et d'entretien des fossés,
- démontage du Porche de ladite maison pour sécuriser le bâtiment et le remettre en état,
- remplacement de 3960 mètres de canalisations pour supprimer les zones fuyardes,
- curage du premier bassin, enrochement renforcement des déversoirs de la lagune de Souday.

Pour 2024 de nombreux projets sont en cours :

- création de fossés, travaux de débarnage sur la voirie de St Avit.
- réfection de toiture sur l'église de Oigny, remise en état de la façade côté entrée, aménagement de l'accès de l'agence postale de St Agil,
- réalisation de la 2ème tranche de travaux de l'atelier artistique,
- construction du bâtiment servant à accueillir la chaufferie bois plaquettes, réseau de chaleur à Souday,
- la réhabilitation de la salle Thérèse et rénovation thermique de la salle polyvalente de Souday,
- travaux d'adduction d'eau potable, étanchéité du réservoir du château d'eau de Souday.

Nous poursuivons bien sûr l'étude de la réhabilitation du prieuré de Souday.

La commanderie d'Arville fera aussi l'objet de travaux réalisés par la Communauté de Communes avec l'aide du Département, de la Région et de l'État.

En mon nom et celui du conseil municipal, je souhaite à toutes et tous une année 2024 pleine d'énergie, d'épanouissement et de confiance. Je souhaite aussi, qu'elle apporte joie, paix dans le monde et du bonheur pour chacun.

Amicalement, Jacques GRANGER

# Le conseil municipal



## Maire :

Jacques GRANGER

## Adjoint(e)s :

Karine GLOANEC MAURIN,  
Olivier ROULLEAU (Maire délégué de St-Agil)  
Nadine AUBERT (Maire déléguée de Souday)  
Arnaud ROULLIER  
Nathalie GERAY.

## Maires délégué(e)s :

Henri LEMERRE (Maire délégué d'Arville)  
Didier ESNAULT (Maire délégué de Oigny)  
Joseph VIVET (Maire délégué de St-Avit)

## Conseiller(e)s :

Nathalie AUBIER  
Majida AYAD  
Thierry BESSE  
Didier CROISSANT  
Laurence GOURDET

Virginie GRENET  
Stéphanie HELIERE  
Agnès de PONTBRIAND  
Joël SAISON  
Florent VIOLANTE

**Les commissions municipales** ont pour rôle de préparer et d'examiner les affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

### **FINANCES ET BUDGET :**

J. GRANGER, K. GLOANEC MAURIN, O. ROULLEAU, A. ROULLIER (adjoint référent), J.VIVET, N. AUBERT, M. AYAD

### **ENTRETIEN DU TERRITOIRE : BÂTIMENTS, VOIRIE :**

J. GRANGER, O. ROULLEAU, N. AUBERT, A. ROULLIER, N. GERAY (adjointe référente), H. LEMERRE, D. CROISSANT, D. ESNAULT, J. SAISON

### **ACTIONS SOCIALES, ENFANCE, JEUNESSE, SÉNIOR :**

J. GRANGER, N. AUBERT (adjointe référente), N. GERAY, A. de PONTBRIAND, L. GOURDET, S. HELIERE, F. VIOLANTE

### **ENVIRONNEMENT et PAYSAGE, EAU et ASSAINISSEMENT, CIMÈTIÈRE :**

J. GRANGER, O. ROULLEAU (adjoint référent), A. ROULLIER, D. CROISSANT, L. GOURDET, J. SAISON, F. VIOLANTE

### **QUALITE DE VIE : COMMUNICATION, CULTURE, TOURISME, FÊTE et CÉRÉMONIE :**

J. GRANGER, K. GLOANEC MAURIN (adjointe référente), N. AUBERT, A. de PONTBRIAND, N. AUBIER, S. HELIERE, M. AYAD, V. GRENET

## **Représentants Communauté de communes**

Titulaires : Jacques GRANGER, Karine GLOANEC MAURIN (Présidente), Olivier ROULLEAU, Henri LEMERRE, Stéphanie HELIERE

Suppléants : Didier ESNAULT, Joseph VIVET

## Nouveau service à l'Agence Postale Communale de Saint-Agil

Un «**ILÔT NUMERIQUE**» est à la disposition du public :

- \* 1 ordinateur avec accès à internet
- \* 1 imprimante/scanner en libre-service

Il permet aux personnes qui n'ont pas d'équipements numériques d'accéder à des sites partenaires pour les consulter et faire des démarches administratives en ligne. Les sites consultables sont : La Poste, La Banque Postale, la Caf, la CPAM, la Carsat, la MSA, GRDF et Pôle emploi mais également tous les sites légaux.

**Ouverture tous les matins du Lundi au Vendredi  
de 10h à 12h30 et le Samedi de 9h30 à 12h.**



Tous les ans, la boîte du Père-Noël s'installe sur les 5 communes de Couëtron-au-Perche afin que les enfants puissent glisser à l'intérieur leur lettre au Père Noël.

*(La date limite est le 20 décembre)*

Médaille d'honneur Départementale

- \* Didier Esnault 20 ans
- \* Agnès de Pontbriand 20 ans
- \* Joseph Vivet 30 ans
- \* Christine Voisin 30 ans
- \* Didier Croissant 30 ans
- \* Olivier Roulleau 20 ans
- \* Jacques Granger 20 ans

*Promotion du 1er Janvier 2022*



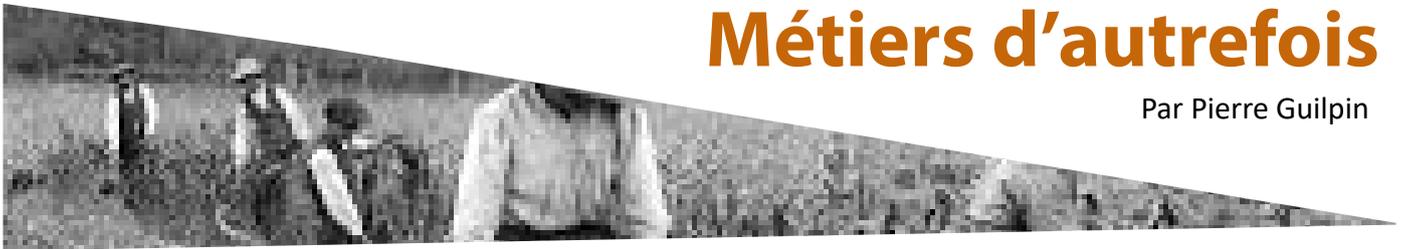
**Rendez-vous à ne pas manquer !**

**Réunion publique**  
le 23 Mars 2024 entre 14h et 17h  
à la salle communale de SOUDAY.

**41h de Couëtron-au-Perche**  
du Vendredi 28 au dimanche 30 Juin 2024  
(plus d'infos page 26)

# Métiers d'autrefois

Par Pierre Guilpin



Pierre Guilpin a été secrétaire de Mairie et Instituteur entre 1968 et 2000 à Souday. Passionné d'histoire locale, il nous fait partager une seconde fois ses recherches. Cette fois-ci, il s'est plongé sur les métiers de notre commune autrefois et plus largement les métiers de notre canton. Il nous en rapporte une synthèse.

*Depuis le début du 21ème siècle, nous vivons une véritable révolution numérique avec l'utilisation (voire l'intrusion) de nouvelles technologies dans notre vie professionnelle et dans notre vie privée. Dans ce contexte, de nouveaux métiers apparaissent : Informaticiens, programmeurs, développeurs, gestionnaires R.H (Ressources Humaines), consultant smarketing digital, consultants E.Commerce, consultants I.A (Intelligence Artificielle), Experts Big Data, analystes décisionnels, chefs de produit, chefs de projet, directeurs marketing, directeurs financiers, manageurs, franchiseurs, start-upers (quel néologisme!) etc...etc... L'idée m'est alors venue de rechercher les métiers «d'autrefois». J'ai pris comme référence, 1789 - année de la Révolution Française. J'ai consulté divers documents de l'Histoire locale du canton de Mondoubleau pour relever les métiers dudit canton avant cette date. A cette époque, la population vivait principalement dans des hameaux dispersés en campagne. Il n'y avait, bien sûr, pas de recensements mais «le rôle des tailles» (1) donnait des renseignements relativement précis sur la société.*

	habitants	au bourg	en campagne	feux (2)
Arville	350	35	315	70
Oigny	320	38	282	65
Saint-Agil	650	110	540	153
Saint-Avit	427	47	380	87
Souday	1250	120	1130	223
	-----	-----	-----	-----
Total	2997	350	2647	598*

\* soit une moyenne de 5 habitants par foyer

En 2022 (source INSEE) : Total 1031 habitants pour 477 foyers, soit une moyenne de 2.16 habitants par foyer

*A la lecture de ce relevé, on note bien l'importance de la population en campagne par rapport à celle des bourgs.*

*Au 18ème siècle, on ne parlait pas d'agriculteurs, d'éleveurs ou de céréaliers, ni même de cultivateurs, de fermiers ou de paysans, mais de laboureurs, de bordagers et de journaliers.*

*Ces 3 catégories formaient la majorité des métiers du canton.*

*Le laboureur, contrairement à de fausses idées, était le travailleur de la terre le plus aisé: il possédait terres, animaux de trait et outillage de culture. Le bordager pouvait posséder un lopin de terre qu'il exploitait et parfois quelques animaux, mais il devait travailler à l'extérieur pour subvenir aux besoins de sa famille. Quant au journalier, le plus malheureux, il était à la recherche quasi-quotidienne de travail (il louait ses bras).*

Combien étaient-ils ?

Comment étaient-ils répartis ?

Nous n'avons aucune donnée numérique sur leur répartition. Peut-on tenter de faire une évaluation hasardeuse pour l'ensemble de nos 5 paroisses ?

Laboureurs : de 120 à 150 ?

Bordagers : de 120 à 150 ?

Journaliers : de 200 à 250 ?

(1) «le rôle des tailles» : Liste des personnes assujetties à la taille, principal impôt direct perçu chaque année. Outre la taille et la capitation, de nombreux impôts indirects étaient prélevés (la gabelle sur le sel acheté; les banalités : usage d'un four, d'un moulin, d'un pressoir...; impôts sur le tabac, la viande, le cuir...), mais aussi la censive, la dîme, le champart...liste non exhaustive.

(2) «le feu» : le foyer. il était l'unité de base pour la préparation de l'impôt.

## LES AUTRES MÉTIERS RELEVÉS DANS LE CANTON

1 bailli et 1 procureur du Roi chargés de l'Administration et de la justice

3 notaires, 4 avocats et 2 huissiers (1 notaire aussi à St-Agil). Le canton de Mondoubleau n'avait pas de gendarmes (les plus proches étaient Vibrave et St-Calais)

2 maréchaux (seulement 2; mais les boeufs étaient les principaux animaux de trait et ils étaient rarement ferrés), 4 serruriers, 2 taillandiers (ils confectionnaient des outils tranchants : haches, faux, pioches..., l'équivalent du futur forgeron, 1 armurier, 1 cloutier, 1 poêlier (il fabriquait des poêles de chauffage).

6 boulangers, 6 charcutiers, 3 bouchers, 1 pâtissier, 2 coquetiers (ils collectaient les oeufs et le beurre dans les fermes des paroisses du canton et les revendaient à Mondoubleau). 1 marchand de porc, 1 regrattier (vendeur de sel et d'épices - futur épicier)

2 charrons (on en trouve dans les autres paroisses aussi), 1 boisselier (il fabriquait des objets en bois : le boisseau-instrument de mesure, des seaux à grain, des planches et des «boîtes à laver...»), 1 tonnelier, 1 cordier (il fabriquait des cordes, généralement avec le chanvre produit sur place dans de très petites parcelles de terre appelées «chenevrils»), 2 bourreliers (ils fabriquaient les harnachements des animaux de trait et des articles en cuir), 1 marchand de bois, 1 mesureur (arpenteur chargé de mesurer à l'aide d'une perche en bois), 1 voiturier.

2 tanneurs (d'autres tanneurs sont notés à Cormenon), 1 meunier (4 meuniers à Souday sur les rives du Coitron). En 1789, le meunier de Mondoubleau, Bon-François Chevé, est aussi garde-étalons, ce qui prouve l'intérêt porté à l'élevage du cheval percheron.

1 horloger, 1 cirier (il fabriquait des bougies), 2 oribanniers (ils fabriquaient des chandelles).

4 hôtes, 3 cabaretiers, 3 marchands colporteurs (ils allaient de village en village).

*A Mondoubleau, il y avait marché tous les lundis et 4 foires annuelles: le 1er lundi de carême, le 25 avril jour de la St-Marc, le 9 octobre jour de la St-Denis et le 1er décembre jour de la St-Eloy. A Souday, foire de la St-Georges le 23 avril.*

Au grenier à sel : 1 contrôleur, 1 garde et 1 grenetier (la vente de sel, soumise à la gabelle, était très réglementée).

1 entreposeur de tabac (vente, elle aussi, réglementée et taxée).

2 chapeliers, 1 marchand chapelier, 1 marchand de mode, 3 tailleurs, 1 fripier (marchand de vêtements de seconde main avec interdiction de revente des vêtements de «pestiférés» et de personnes s'étant suicidées), 1 boutonier, 12 cordonniers-sabotiers (il y en avait 7 à Souday)

3 charpentiers, 3 couvreurs, 3 scieurs de longs, 6 maçons, 1 vitrier, 3 menuisiers, 1 paveur, 1 tuilier (1 aussi à St-Agil et à Souday + 1 four à chaux à Souday)

Dans les paroisses du canton, on fabriquait beaucoup d'étoffes, notamment pour les matelots. A Mondoubleau, on compte 6 fileuses, 3 peigneurs de laine, 10 tisseurs (tisseurs), 41 cardeurs, 24 sergers (fabricants de toiles), 1 aulneur (il mesurait les tissus), 1 marchand étaminier (étoffe très légère). On relève aussi des tisseurs à Villebeautru et aux Coulonges de St-Agil, de même à Oigny et à St-Avit.

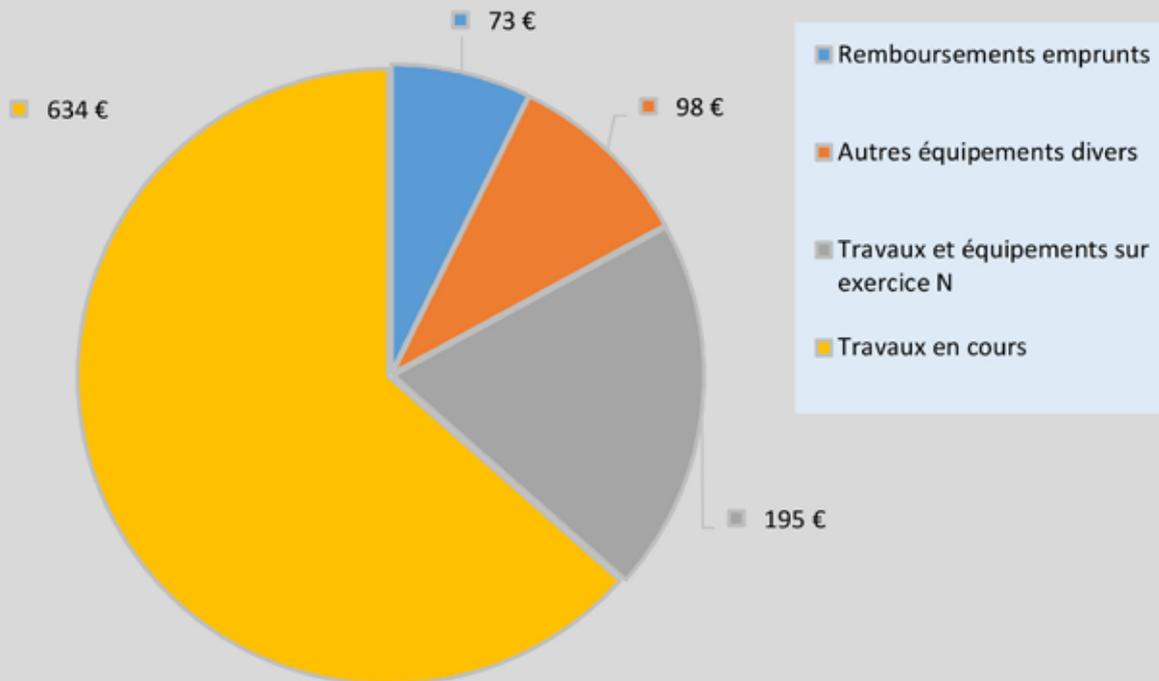
3 barbiers, 2 perruquiers, 3 barbiers-chirurgiens. A ce sujet, il est intéressant de relire la synthèse des registres paroissiaux (de 1580 à 1792) faite en 1972 par Mme Mariet Justicia, alors Maire de Souday. On y relève la présence de barbiers-chirurgiens. En fait, il y avait des barbiers qui rasaient la barbe, des barbiers-perruquiers qui rasaient la barbe coupaient les cheveux et des barbiers-chirurgiens qui faisaient aussi des saignées et quelques soins «infirmiers». A notre étonnement, on ne trouve pas de médecins (on relève un officier de santé de Sargé), 1 apothicaire (pharmacien).

2 métiers qui nous paraissent insolites: 1 affranchisseur (chargé de la castration des animaux) et 1 languyeur (chargé, lors de la vente des porcs de vérifier leur état sanitaire; il vérifiait s'il y avait des pustules sous la langue des porcs, signe de présence de ténia).

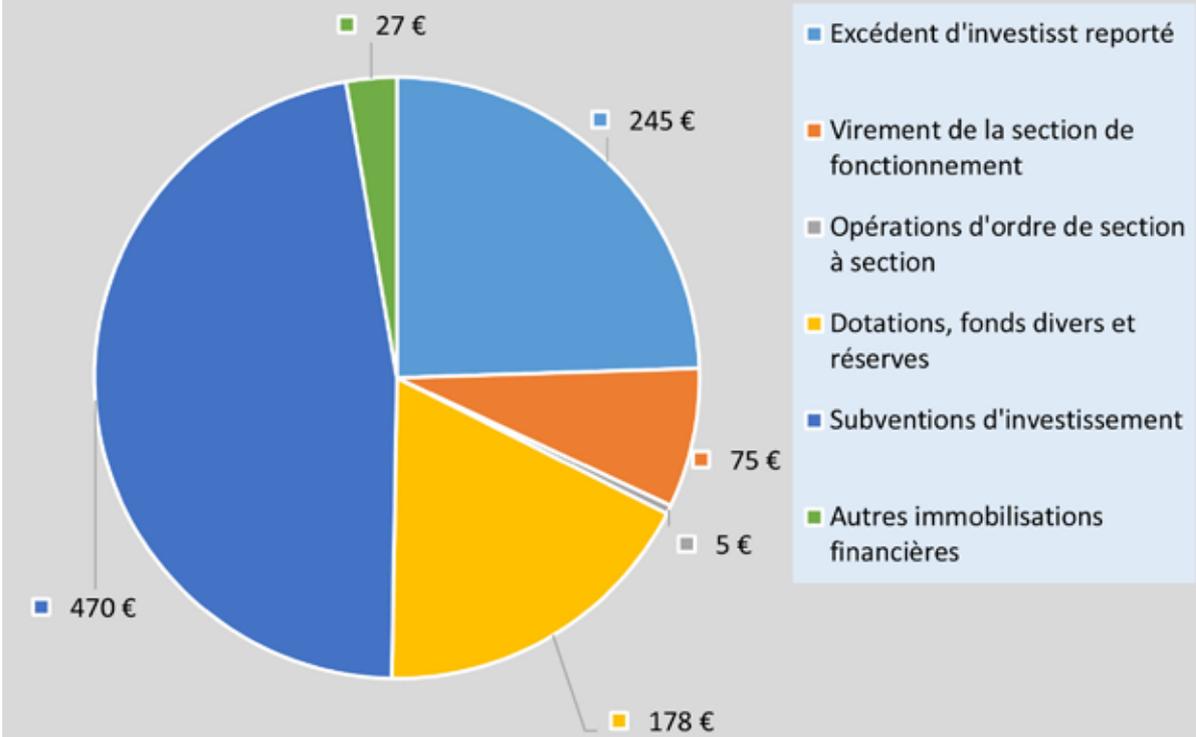
# Budget 2023



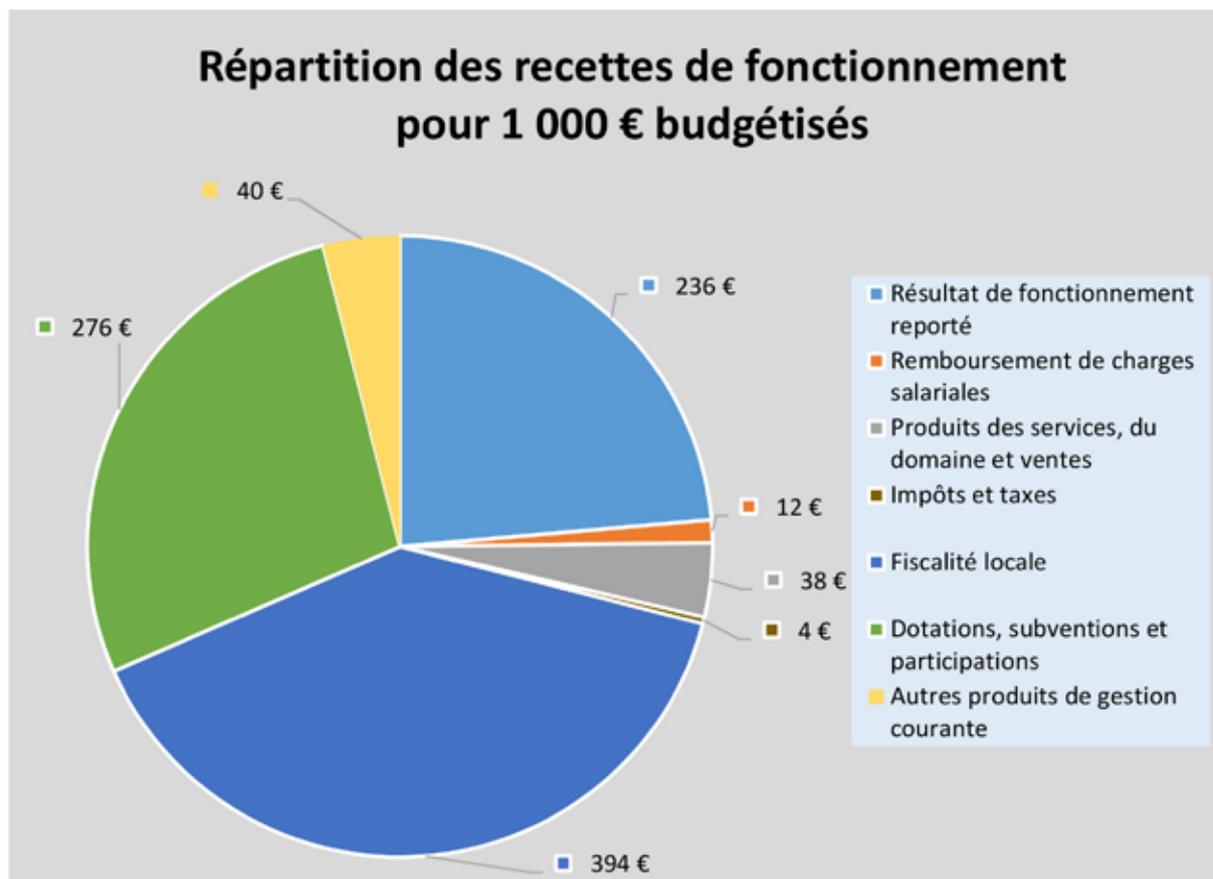
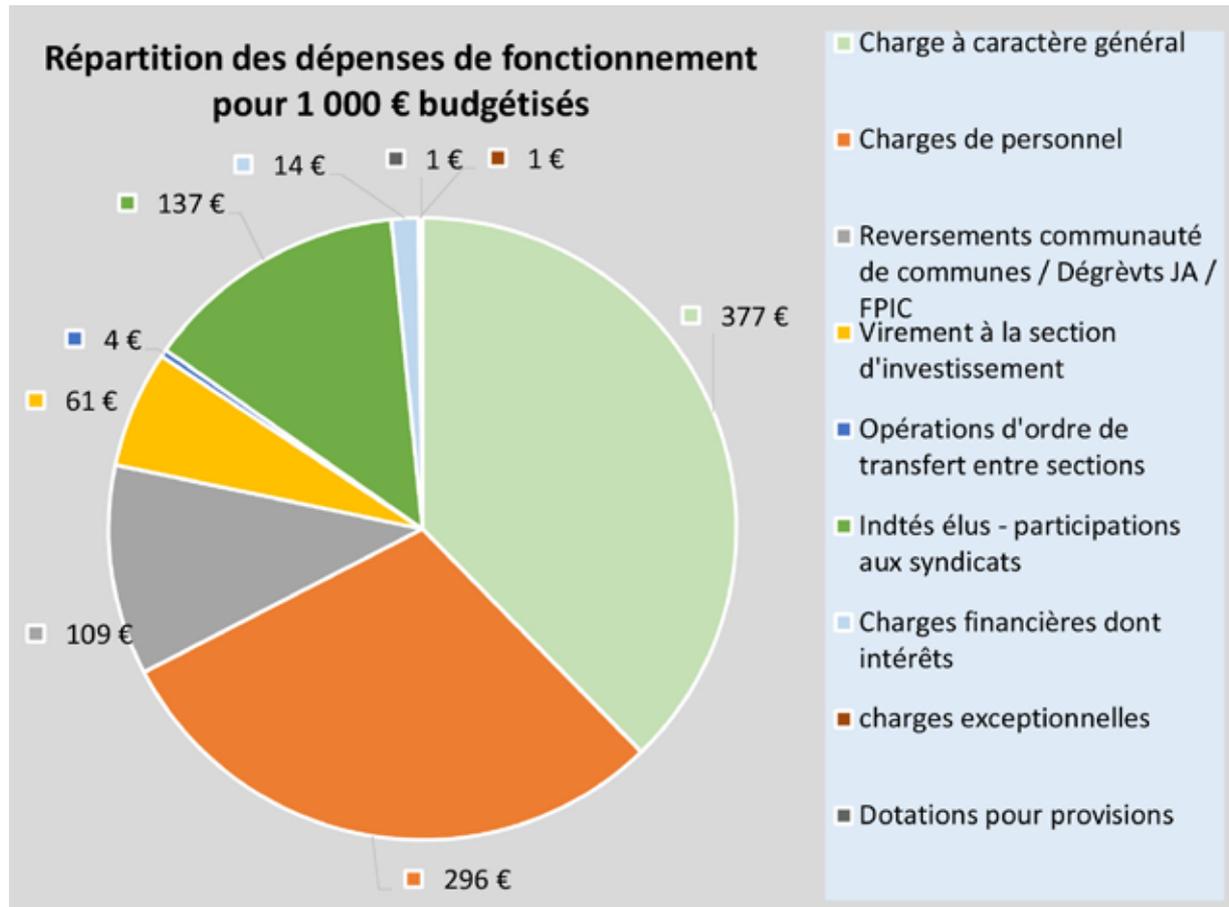
## Répartition des dépenses d'investissement pour 1 000 € budgétisés



## Répartition des recettes d'investissement pour 1 000 € budgétisés



# Budget 2023



# Budget 2023



## Opérations d'investissement 2023 budgétisées

Etudes Prieuré Souday	60 000
Etudes chaufferie bois / réseau de chaleur	52 116
Frais notariés sur acquisition maison PAYA	1 700
Acquisition terrain accès chaufferie	5 800
Construction chaufferie bois et réseau de chaleur – acquisition de terrains – aménagement salles et bureau agent techniques	522 200
Bancs église Souday	6 000
Statues Souday	12 000
Mobilier église d'Arville	16 000
Régulateur chauffage salle communale St Agil	1 450
Menuiseries Logements communaux	21 500
Maison du Porche Souday – sécurisation du bâtiment et travaux intérieurs	164 880
Voirie 2023	123 600
Aménagement points apports volontaires Oigny	8 400
Panneaux de signalisation (Intramuros)	3 600
Matériel de transport	6 000
Matériel informatique (serveur)	12 000
Travaux atelier de pratiques artistiques St Agil	41 150
Installation borne électrique Souday	6 000
Mât éclairage public Arville	1 500

Service Eau 2023	Travaux d'investissement				
	budgétisés	réalisés	Financement	engagés	reçus
remplacement de canalisations fuyardes secteur Est St Agil	403 900	334 993	Total subvention	224 725	197 106
soit un reste à charge pour la collectivité de		137 887	Travaux financés à	67,08%	
Travaux sur forage AEP de Souday	29 085	25 275	Autofinancés		

## Fiscalité 2023

La valeur locative cadastrale d'un bien constitue l'assiette d'imposition sur laquelle sont appliqués les taux votés par la commune.

En 2023, l'Etat a revalorisé l'assiette d'imposition à hauteur de 7,5%, permettant ainsi de générer de nouvelles recettes en l'absence d'augmentation des taux d'imposition pondérés décidés par la commune. Pour mémoire, les taux pondérés applicables depuis 2018 sont 18,63% additionnés de 24,40% (depuis 2022) soit 43,03% pour la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et 42,75% pour la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB).

Lors de la création de la commune nouvelle, la réglementation fiscale nous a permis de mettre en place un lissage des taux sur l'ensemble des cinq communes historiques pendant 12 ans. Au terme de ce délai, il sera appliqué une imposition uniforme pour l'ensemble des propriétaires de Couëtron-au-Perche.

Depuis 2023, la taxe d'habitation (TH) est supprimée pour tous les logements au titre de la résidence principale, le dispositif de dégrèvement s'est terminé en 2022. Par contre, les résidences secondaires et les logements vacants sont toujours soumis à la taxe d'habitation. La loi de finances 2023 permet aux communes de rétablir le vote du taux de la taxe d'habitation à compter de 2023, applicable aux résidences secondaires et aux logements vacants, taux précédemment figé depuis 2017.

### Taux d'imposition 2023 avec application du coefficient d'harmonisation instauré dans le cadre de la commune nouvelle

Taux de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) comprenant le transfert du taux départemental de 24,40 % applicables en 2023 par commune déléguée

Commune Historique	TFPB 2021 (dont 24,40)	TFPB 2022 (dont 24,40)	TFB 2023 (dont 24,40)
Arville	41,78	41,89	42,04
Oigny	39,36	39,75	40,16
Saint-Agil	45,53	45,23	44,96
Saint-Avit	39,38	39,76	40,18
Souday	43,85	43,74	43,65

Taux de la taxe foncière non bâtie (TFPNB) applicables en 2023 par commune déléguée,

Commune Historique	TFPNB 2021	TFPNB 2022	TFPNB 2023
Arville	47,59	47,05	46,52
Oigny	35,92	36,68	37,44
Saint-Agil	49,49	48,75	48,00
Saint-Avit	36,61	37,29	37,98
Souday	42,23	42,29	42,35

Taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et les logements vacants (THRS/THLV)

Commune Historique	THRS/THLV à compter de 2023
Arville	12,64
Oigny	9,99
Saint-Agil	13,85
Saint-Avit	9,99
Souday	12,48

# Service Eau

La distribution de l'eau potable sur notre territoire communal est assurée différemment selon la commune déléguée. Suivant votre lieu d'habitation, votre service de l'eau potable est :

## SAINT-AGIL et SOUDAY

### Régie Communale

Commune déléguée de Saint-Agil : 02 54 80 94 13

Commune déléguée de Souday : 02 54 80 93 18

mairie@couëtronauperche.fr

Horaires d'ouverture :

- Saint-Agil : mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h
- Souday : lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h30

Consommation eau facturée en 2023 :

\* Souday : 73748 m3

\* St-Agil : 15759 m3

## TARIFS 2024

(soumis à la TVA à 5,5%)

	EAU	
	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel compteur 15mm	51 €	51 €
Abonnement annuel compteur 20mm	66 €	59 €
Abonnement annuel compteur 25, 30 et 40 mm	95 €	66 €
Consommation / m3	1,20 € / m3	1,00 € / m3
Redevance préservation ressource en eau	0,05 € / m3	0,05 € / m3
Redevance pollution domestique (Ets l'Agence de l'Eau)	0,30 € / m3	0,30 € / m3
Heure de travail (TVA à 10%)	25 €	25 €
Pose-dépose-mutation d'un compteur (TVA à 10%)	25 €	25 €

### Depuis le 1er janvier 2023

les communes déléguées d'Arville et Oigny sont rattachées au Syndicat d'AEP d'AQUAPERCHÉ suite à la dissolution au 31 décembre 2022 du Syndicat AEP FPAO - La Fontenelle / Le Poislay / Arville et Oigny.

**Pour tous renseignements sur la facturation et pour tous changements de situation,**

**Les abonnés d'ARVILLE - OIGNY - SAINT-AVIT**

**doivent prendre attache auprès du :**

**Syndicat Adduction Eau Potable AQUAPERCHÉ**

6 Grande rue 41170 Le Gault du Perche

Tél. : 02 54 80 17 21

aquaperche@wanadoo.fr

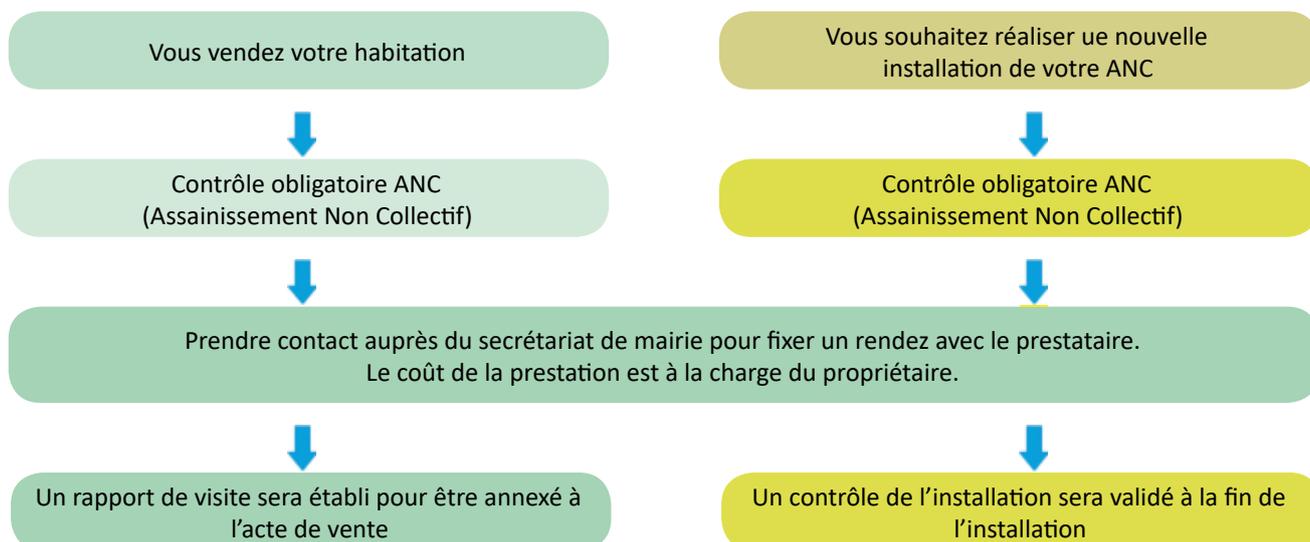
Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
  - mercredi de 8 h à 11 h
- vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h

# Service assainissement

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire contrôler les installations d'assainissement non collectif lors d'une nouvelle acquisition, d'une vente ou pour toute modification du système existant.  
Pour tous renseignements, contacter le service urbanisme de la mairie : 02.54.80.93.18



## TARIFS 2024

(soumis à la TVA 10%)

## Assainissement collectif

	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
Abonnement annuel au service			30 €	62 €	30 €
Redevance assainissement	0,47€ / m3	0,47€ / m3	1€ / m3	2,25€ / m3	1€ / m3
Redevance assainissement (non compris dans le nouveau réseau)				0,79 / m3	
Redevance réseau de collecte/m3 (Ets pour l'Agence de l'Eau)	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €
Heure de travail	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €

**Les règlements sont à adresser au :**  
**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VENDÔME**  
**120 BD KENNEDY**  
**41106 VENDOME CEDEX**

**Ou par Virement :**  
**RIB : 30001 00208 E416000000 73**  
**IBAN : FR58 3000 1002 08E4 1600 0000 073**  
**BIC : BDFEFRPPCCT**

*En cas de déménagement  
ou pour tout changement de situation, il est  
impératif de prendre contact auprès de la Mairie de Couëtron-au-Perche*

# Journées Européennes du Patrimoine



Le week-end du 16 et 17 septembre 2023 a eu lieu les Journées Européennes du Patrimoine. Ces journées ont été l'occasion de faire découvrir au public plusieurs bâtiments historiques de Souday et leur histoire.

## L'HISTOIRE DU SITE

## LA GRANGE DIMIÈRE



3 panneaux ont pris place derrière la salle des fêtes de Souday. Ils révèlent l'histoire de plusieurs bâtiments du village. Le public peut à tout moment visiter et découvrir ce lieu.

## L'HISTOIRE DU PRIEURÉ

Les origines

La grange dimière

Le développement

Une nouvelle vie

L'Histoire du site

Le fonctionnement



Etudes et recherches réalisées par Aude Benoist, historienne du patrimoine.



## POINT DE DÉPÔT

Point de dépôt volontaire (verres et papiers).  
Installation de brise vue sur les communes de Oigny et St-Avit.



## ÉGLISE D'ARVILLE



Restauration du mobilier de l'église d'Arville :

- Banc d'oeuvre
- Coffre de fabrique
- Emmarchement du banc de communion

## ACQUISITION DE MATÉRIÈL

Remplacement du serveur et changement de 2 postes informatiques

Acquisition d'un véhicule utilitaire en remplacement de l'ancien de St-Agil.

Remplacement des 3 robots de tontes par un seul plus performant au stade Marcel Despierres.

## CURAGE DE FOSSÉS

Entretien des fossés, débardage, curage des fossés sur la route des Métairies à St-Avit et des Pinsonnières à Arville. Un grand merci aux agriculteurs qui participent au transport de la terre.

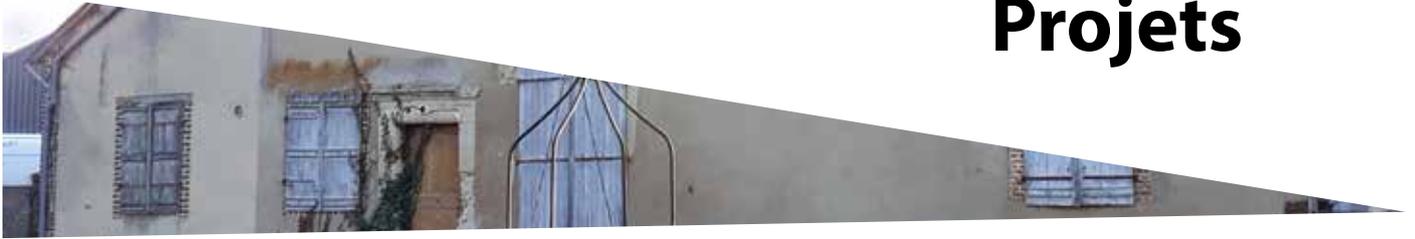


## MAISON DU PORCHE

Le diagnostic révèle un bâti fortement dégradé nécessitant des travaux de reprise et de confortement des fondations en sous-œuvre avant toute intervention. Une première tranche concernant le démontage de la Maison du porche a donc été réalisée en décembre en vue d'une future reconstruction à l'identique.



# Projets



## CHAUFFERIE BOIS

Lancement de la construction de la chaufferie bois et réseau de chaleur qui desserviront les bâtiments communaux : la salle Ste Thérèse, la salle polyvalente, les commerces et logements communaux.

Création d'un chemin d'accès.

## EAU

Etanchéité intérieur du réservoir du château d'eau de Souday et réfection de l'enduit extérieur.



## SALLE COMMUNALE D'ARVILLE

Confortement des fondations et sécurisation du mur extérieur côté ouest suite à une étude géologique.



## GRANGE DIMIÈRE DE SOUDAY

Suite à la dégradation importante d'un pignon et à l'affaissement de la charpente, des travaux de sécurisation et de renforcement seront à effectuer.



## SALLE SAINTE-THÉRÈSE DE SOUDAY



En parallèle à la construction de la chaufferie bois accolée à la salle Ste-Thérèse, cette dernière sera entièrement rénovée : réaménagement de l'intérieur, isolation par l'extérieur, changement des menuiseries et création d'un accès handicapé. Dans le cadre de la rénovation énergétique, la modification du système de chauffage et le remplacement des fenêtres seront réalisés à la salle communale.



## VOIRIE

Réalisation d'un bi-couche sur la route des Métairies à St-Avit et des Pinsonnières à Arville (travaux initialement prévus en 2023, reportés en 2024 pour cause d'intempéries).

D'autres travaux de voiries sont prévus sur la commune de Saint-Avit.

Fourniture de voutré pour les chemins privés de la commune.



## ANCIENNE ÉCOLE DE SAINT-AGIL

En 2024, une deuxième tranche de travaux (zinguerie, électricité, plomberie, plâtrerie...) est programmée pour terminer le projet d'atelier artistique. L'objectif est d'ouvrir les locaux au public en septembre. Cet équipement sera à disposition pour des pratiques amateurs et activités culturelles et artistiques variées : musique, théâtre, arts plastiques.



## PRIEURÉ

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien prieuré de Souday, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) a été confiée au bureau AVENSIA.



Les études de faisabilité et les différents diagnostics structurels sont en cours.

## ÉGLISE DE OIGNY

Après les travaux de sécurisation du Clocher en 2020, réfection des deux versants de la toiture de l'église de Oigny. L'abside sera rénovée lors d'un autre programme.



## LAGUNAGE DE SOUDAY



Curage du premier bassin

Travaux d'énrochement des 3 lagunes

Renforcement des déversoirs de lagune à lagune



## FORAGE AEP SOUDAY

Réalisation d'un diagnostic et de l'entretien du forage d'adduction d'eau potable de Souday, suivi d'une opération de nettoyage des crépines afin d'éviter l'ensablage de la pompe.

A noter que pendant cette période de travaux, nous étions alimentés en eau grâce au réseau d'interconnexion Souday/Baillou.

## EAU - ST-AGIL



Afin d'éliminer les zones fuyardes de notre réseau d'eau potable, 3960 mètres de canalisations ont été remplacées sur le secteur Est de la commune de St Agil aux lieux dits la Bliinière, le Chêne Bouchet, les Berthelinières et la route des Grands Bois.

## SICEPP (Syndicat Intercommunal des Circuits Equestres et Pédestres du Perche)

Aux randonneurs pédestres, vététistes, cavaliers ou meneurs, en s'engageant en faveur du tourisme durable, le **SICEPP** propose le meilleur des cadres, celui du bocage percheron préservé, l'écrin de la Commanderie templière d'Arville et de nombreux châteaux lovés au sein de parcs mult centenaires et d'espaces naturels sensibles (ENS) pour des moments de plaisir en pleine nature.

Le maillage des chemins du territoire devient un véritable espace de mobilités douces et une destination du «slow tourisme» qui favorise des moments pour savourer, s'émerveiller, contempler, partager : au lieu de courir un marathon, le randonneur est invité à prendre son temps, à pédaler, à faire une balade à cheval, à pousser la porte d'un jardin ou d'une ferme, à savourer un fromage de chèvre, à déguster des produits locaux...

Le syndicat se veut acteur de la mutation touristique de la région qui n'a pour elle ni la mer ni la montagne. En se connectant sur [www.rando-sicepp.fr](http://www.rando-sicepp.fr), chaque randonneur a accès au plan de chaque circuit que le syndicat a numérisé (les traces GPX permettent la géolocalisation) ; tous les plans sont imprimables.

[www.rando-sicepp.fr](http://www.rando-sicepp.fr)

### Restauration de la continuité écologique sur la commune de Souday

Le gué de Taillefer sur le Couëtron est constitué d'un glacis en béton qui entraîne la création d'une chute d'eau de 32cm. Le seuil est un obstacle à la migration piscicole et au transit sédimentaire du cours d'eau. Pour cela le syndicat a réalisé des travaux, avec la mise en place de mini-seuils en aval du gué de manière à réhausser le niveau d'eau sur le radier de pont pour assurer la continuité écologique imposée par l'article L.214-17 du Code de l'Environnement.



### Restauration de la continuité écologique sur la commune de Boursay

Le gué des Grandes Pierres sur la Grenne est constitué d'un pont très dégradé ne permettant plus aux engins agricoles de passer d'une parcelle à l'autre. Pour cela le syndicat a réalisé des travaux, avec l'aménagement d'un gué empierré de manière à assurer la continuité écologique imposée par l'article L.214-17 du Code de l'Environnement. (Photos de gauche à droite, avant chantier et après chantier)



**Ariel MOLINA**  
Apprenti



**Théo COIRRE**

Technicien de rivières / Animateur de contrat territorial

Syndicat des Rivières des Collines du Perche  
CCCP

36, rue Gherbrant

41170 MONDOUBLEAU

02.54.72.76.77 - 06.40.83.80.59

syndicats.grenne.couetron@gmail.com



# Infos pratiques

## OBLIGATIONS

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

#### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

#### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIURES : **DP**

#### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

#### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

#### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL  
**DP**

#### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# Infos pratiques

## URBANISME INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL

### Service instructeur d'application du droit des sols

Les services de l'Etat ne sont plus en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. **La Communauté de Communes des Collines du Perche est désormais compétente en matière d'instruction d'autorisations du droit des sols depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.** Un prestataire privé a été mandaté pour remplir cette mission.

Les Maires restent décisionnaires pour accorder ou non l'autorisation d'urbanisme et la mairie est toujours le guichet unique de dépôt des dossiers pour le demandeur.

### Où trouver les renseignements pour mon projet ?

Il est nécessaire de consulter votre Mairie pour tout renseignement d'urbanisme sur votre parcelle ou projet. Elle vous renseignera sur les règles d'urbanisme applicables et vous conseillera en fonction du type de projet et du lieu, s'il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

### Toutes les demandes et dossiers doivent être déposés à la mairie du lieu du projet.

Pour savoir à quelle autorisation est soumise votre projet et télécharger le formulaire CERFA correspondant, vous pouvez accéder au site officiel de l'administration française :

[www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr) -

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### Les demandes d'autorisation d'urbanisme

Tous travaux de construction et/ou de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment sont soumis à autorisation d'urbanisme (exemples : construction d'un bâtiment, travaux sur construction existante, modification des ouvertures, pose de panneaux photovoltaïques, édification de clôture...) à l'exception :

- des constructions nouvelles ou extensions d'une hauteur inférieure à 12 mètres et d'une surface ne dépassant pas 5m<sup>2</sup> ;

- des travaux d'entretien et de réparations ordinaires (remplacement d'une gouttière, de tuiles de la toiture...);
- des terrasses de plain-pied ;
- des piscines dont le bassin est inférieur à 10m<sup>2</sup> ;
- des éoliennes de moins de 12 mètres.

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal des Collines du Perche (PLUI) le 21 janvier 2021 révisé le 11/04/2023, le conseil communautaire a institué :

1. **Le permis de démolir** au sein de l'ensemble du zonage du territoire pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.
2. **La déclaration préalable pour l'édification d'une clôture** au sein des zones Urbaine du PLUI. Dans les zones où il n'est pas nécessaire de déposer une déclaration préalable, la clôture doit respecter le règlement du PLUI.

En tout état de cause, **même si les travaux réalisés ne sont soumis à aucune formalité d'urbanisme, ils doivent respecter le règlement du PLUI**, qui est disponible dans votre mairie, sur le site de la Communauté de Communes des Collines du Perche ou sur le site du Géoportail de l'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme constitue une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté le permis de construire ou la déclaration préalable obtenus.

Les constructions ou travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme peuvent poser problème lors de la vente d'un bien immobilier. Il est possible de déposer une demande pour régulariser des travaux irréguliers avant de vendre s'ils sont en correspondance avec le règlement en vigueur.

# Tarifs 2024

**Du  
15/04  
au 14/10  
(Tarif été)**

	Salles communales (caution de 300€)					
	Capacité maximale : 49 personnes			215 pers.		45 pers.
	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des Chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	35	25	40	40	72	
Location 1 journée	55	45	65	65	170	32
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	103	85	125	125	255	60

**Du  
15/10  
au 14/04  
(Tarif hiver)**

	Salles communales (caution de 300€)					
	Capacité maximale : 49 personnes			215 pers.		45 pers.
	Arville rue des Templiers	Oigny rue de la Vallée	Saint-Avit rue de la colline	Saint-Agil rue des chevaliers	Souday salle communale	Souday Sainte Thérèse
Réunion, vin d'honneur	53	37	60	60	113	
Location 1 journée	73	65	85	85	210	64
Location 1 Week-end ou 2 jours consécutifs	133	115	155	155	310	100

Location aux associations	35	25	40	40	72	32
Tarifs applicables aux associations extérieures au territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche (sans distinction de période)						

**Infos :** En raison des futurs travaux à réaliser en 2024, l'accès à la salle St Thérèse et celui de la salle communale de Souday seront perturbés. Nous disposerons d'un planning précis dès le début Mars et nous le communiquerons aux différentes associations qui y pratiquent des activités régulières.

Location matériel	Barnum 5m x 12m = 130 € Tables et bancs = 1 table et 2 bancs 10 € (Caution de 1 000€ pour le matériel Barnum/tables/bancs)	(Location barnum + tables/bancs = 200 € l'ensemble) ou la totalité 12 tables + 24 bancs = 100 €
-------------------	--	--

	Concessions cimetières				
	Arville	Oigny	Saint-Avit	Saint-Agil	Souday
Terrain temporaire 30 ans	120	120	120	120	120
Terrain temporaire 50 ans	220	220	220	220	220
Cave-urne 30 ans	60	60	60	60	60
Cave-urne 50 ans	110	110	110	110	110
Columbarium case 30 ans				150	150
Columbarium case 50 ans				300	300
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Plaque Jardin du Souvenir	20		20	20	20
Plaque Columbarium (1)				Gratuit	Gratuit

(1) La gravure du nom sur la plaque reste à la charge de la famille avec une inscription normalisée.

Par Arrêté Municipal du 15 décembre 2021 un règlement intérieur a été élaboré, applicable pour les 5 cimetières, consultable sur le site de la commune : [couetronauperche.fr](http://couetronauperche.fr)

# Population - Démographie

## Naissances

### SAINT-AGIL

DUPONT BESSE Hortense	Le Mans	19/08/2023
GUZMAN MARTIN PAQUEZ Luna	Le Mans	29/08/2023
LOPEZ VALIBUS Ellia	Vendôme	21/06/2023
RENAUDIN Jeanne	Vendôme	07/07/2023

### SAINT-AVIT

LIGNIER Ayden	Blois	22/09/2023
LIGNIER Thyam	Blois	22/09/2023
VADÉ Noah	Vendôme	08/06/2023

### SOUDAY

BION Wendy	Vendôme	02/04/2023
HOUDOUIN Eléna	Le Mans	22/05/2023



## Mariages

### ARVILLE

ROBILLARD Jérôme et FRAMBOURT Flora 25/03/2023

### OIGNY

GOUMAND Baptiste et BURASCHI Héléne 30/09/2023

### SAINT-AGIL

TREMBLIN Emilien et BEGUIN Victoria 09/09/2023

### SOUDAY

JAULNEAU Gaëtan et DUVAL Marie 24/06/2023  
TRAVERSO Alain et DAULAY Rosyidah 22/07/2023



## Décès

### ARVILLE

GASCHET Jean St-Avertin 16/05/2023

### OIGNY

GUELLE Michel Oigny 17/05/2023

### SAINT-AGIL

BOURNEUF veuve THÉBAULT Denise Vendôme 04/05/2023  
GUIGNER épouse GUÉRY Micheline Vendôme 20/10/2023

### SAINT-AVIT

BULION Jean-Noël St-Avit 19/11/2023  
NEVEU Roger Vibraye 14/10/2023

### SOUDAY

BAUGÉ Jean-Noël Le Mans 03/02/2023  
BONNEAU Marc Vendôme 04/01/2023  
DENIS épouse BOULAY Madeleine Vendôme 24/02/2023  
GIRARD veuve MAUDUIT Ginette Souday 28/02/2023  
OLIVIER Bernard Souday 29/07/2023  
QUINET André Souday 18/05/2023



# Vie Associative



## APE



Le Mardi 19 septembre 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de Couëtron au Perche. Le nouveau bureau est composé de Pauline Houdouin (Présidente), Laura Guégan (Vice-Présidente), Manuella Aubert (Trésorière), Lysiane Bonnouvrier (Vice-Trésorière), Marie Jaulneau (Secrétaire) et Stéphanie Duval (Vice-Secrétaire).

Après une soirée Tartiflette à emporter, organisée le 25 novembre, et la participation au marché de Noël de Baillou le dimanche 17 décembre, les membres de l'APE ont encore plein de projets pour les mois à venir dans le but de financer des sorties et activités pour les enfants de l'école.

Une vente de saucissons, une vente de crêpes pour le Carnaval, et un marché semi-nocturne le samedi 29 Juin durant les 41 heures Couëtron sont au programme de 2024.

## SOUDAY en FÊTE

Le 23 Mai 2023, l'association est rebaptisée « Souday en fête ». Désormais composée d'un nouveau bureau et de 27 membres bénévoles motivés, elle a pour objectif de continuer à faire rayonner le village de Souday et la commune de Couëtron-au-Perche, de revitaliser la vie locale à travers l'organisation d'événements festifs et intergénérationnels.



## LES 100 ANS du CLUB de FOOT - SOUDAY



Le 1er Juillet 2023, la Soudaysienne fêtait son centenaire. À cette occasion, de nombreuses animations ont été organisées sur le stade et le multi-jeux.

En compagnie des autorités présentes et de sa famille, le stade était baptisé « Marcel DESPIERRE », figure emblématique du club de 1947 à 2017.

Un repas suivi d'une soirée dansante a clôturé cette journée festive.



## PAYS DU PERCHE EN LOIR ET CHER

Le samedi 1er et Dimanche 2 Avril 2023 se déroulaient au château de Glatigny de Souday « les journées Européennes des Métiers d'Arts ». Cette grande manifestation était organisée par l'association Pays du Perche en Loir et Cher. Un public nombreux et enthousiaste assistait à cet événement. L'occasion de remercier Joël FUSIL Président de cette association par la remise de la médaille de l'Assemblée nationale en récompense de ses nombreuses années d'investissement dans le milieu associatif.



## CARREFOUR DE LA COLLINE - SAINT-AVIT



Un 14 Juillet sous le signe du soleil et de la bonne humeur. Des jeux pour les enfants étaient organisés par les membres de l'association.

Parents, enfants ont joué le jeu d'une journée conviviale qui s'est terminée par un goûter partagé.

L'association organise également au cours de l'année des randonnées et autres moments conviviaux.

## LE CLOCHER PENCHÉ - OIGNY

L'association du Clocher Penché a organisé son premier «Marché de Noël» le jeudi 21 Décembre 2023 sur la place du Village.

Un très grand succès avec de nombreux stands sur la place du village.

Une animation musicale de qualité était programmée.

Un spectacle de clowns pour les familles a clôturé cette belle soirée. Les organisateurs étaient très heureux de ce premier événement, peut-être un prochain rendez-vous en 2024 !



# Les 41h de Couëtron



Un RDV à ne pas manquer !!!!!

## du Vendredi 28 au Dimanche 30 Juin 2024

C'est dans un esprit d'amitié, de solidarité et de compréhension mutuelle, sous l'impulsion de la commune, que les associations de Couëtron au Perche organisent et se mobilisent pour un grand évènement. Et quoi de plus fort que de le faire l'année des jeux Olympiques.

La flamme Percheronne parcourra la commune .



**VENEZ NOMBREUX CAR L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER !**



Diverses animations SPORTIVES et CULTURELLES seront organisées dans les 5 communes de Couëtron-au-Perche.

Un Fil rouge animera et fera le lien entre les communes.

L'évènement final se fera au coeur des 5 villages.

Randonnées à cheval, à pied, en vélo, Tir à l'Arc,

Mini randonnée avec Jeu de piste, Volley...

mais aussi un Diaporama d'anciennes cartes postales des 5 communes, un Cinéma de plein air, Bal sous chapiteau, Karaoké,

Astronomie, divers groupes de Musique etc..



*Buvette et Restauration*



photo non contractuelle

**RAPPEL**

Afin que chacun puisse vivre sereinement dans nos villages, nous vous rappelons qu'il est essentiel d'adopter un comportement citoyen, responsable et respectueux vis-à-vis des autres administrés et notamment de son voisinage.

## LES RÈGLES SIMPLES DU COMPOSTAGE



**DÉCHETS DU JARDIN**  
(feuilles mortes, plantes fanées, branchages broyés...)



**DÉCHETS DE LA CUISINE**  
(épluchures, reste de fruits, de légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs...)



**MATIÈRES GRASSES ou TROP FINES** (évités les matières grasses ou trop fines car elles asphyxient le milieu, favorisent la fermentation et donc entravent la bonne décomposition).

A chaque apport de déchets humides (épluchures...), mettre la même quantité de déchets secs (feuilles mortes, broyat...)



Brasser à chaque dépôt à l'aide d'une griffe de jardin pour mélanger et éviter toute fermentation.

Protéger des grands froids et des grandes chaleurs en recouvrant le tas d'un carton ou d'une toile.

Positionner le composteur à mi-ombre mi-soleil.

**Tout dépôt d'ordures sauvages est passible d'une amende**

**RAPPEL**

**Seuls les déchets bien triés sont collectés et recyclés**

# Services Communaux

## AGENCE POSTALE DE ST-AGIL



Place de la Poste  
à St-Agil  
Ouvertures :  
du Lundi au Vendredi de  
10h à 12h30  
et le Samedi de 9h30 à  
12h.  
Tél : 02.54.80.94.00

## ÉPICERIE/RELAIS POSTAL DE SOUDAY



Lourdelle Dominique  
1, rue de la poste  
Souday  
Ouvertures :  
du Mardi au Samedi  
de 8h30 à 13h et de  
15h à 19h30  
le Dimanche de 8h à 13h  
Tél : 02.54.80.70.81

## L'ÉCHALIER - Agence rurale d'action culturelle et artistique - St-AGIL

L'Echalière a comme objectif de favoriser l'accès à la culture pour chacun sur ce territoire.

Implantée à Saint-Agil, L'Echalière programme des spectacles (théâtre, musique...) à La Grange et dans d'autres communes des Collines du Perche.

D'autres actions sont menées toute l'année : atelier théâtre, cinéma en plein-air, atelier d'écriture, salon du livre, exposition...

Renseignements : 02.54.89.81.52 [contact@lechalier.fr](mailto:contact@lechalier.fr) [www.lechalier.fr](http://www.lechalier.fr)



## PAIEMENT DE PROXIMITÉ - SOUDAY



Offre de paiement de proximité par le Service Public pour régler impôts, amendes, factures eau/assainissement...

### CAFÉ DE LA PLACE

OUVERT du Mardi au Dimanche de 8h à 20h30.

FERME le Lundi toute la journée et le Mercredi après-midi.

## Trois défibrillateurs présents dans les communes d'Arville, St-Agil et Souday

Près de la Mairie de St-Agil



Salle communale de Souday



Porche de la Mairie d'Arville





## Collines du Perche

### Le HUBLEAU (Office de Tourisme / Librairie / Atelier Numérique)

En plus d'être un point d'information touristique, une librairie et une boutique d'artisanat et de produits locaux, le Hubleau, c'est aussi un lieu d'animation. Régulièrement, des ateliers sont programmés. Et nouveauté ! Deux vendredis par mois, un atelier «Visuels Numériques» avec Thomas Magniez.

Pour tout renseignement, contactez Coralie  
au 02 54 80 96 16 ou par mail :  
contact.perche41@gmail.com  
<http://perche-loiretcher.fr/>



### RESEAU DE LA LECTURE PUBLIQUE



#### MEDIATHEQUE Jules Verne

1, place St-Denis  
41170 MONDOUBLEAU  
Tél : 02.54.80.75.40

Lundi et jeudi : 15h - 18h  
Mercredi : 10h -12h et 14h - 18h  
Vendredi 15h - 18h  
Samedi : 10h - 12h30

**Recherche de bénévoles sur les sites de  
Mondoubleau - Sargé/Braye et Souday.**

**BIBLIOTHEQUE l'Île à Hélice**  
et **GRAINOTHEQUE** de ST-AGIL  
Place de la Poste à Couëtron-au-Perche:  
Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30  
et Samedi de 9h30 à 12h.  
Tél : 02.54.80.94.00

**POINT LECTURE l'Albatros** de SARGE/BRAYE  
7 Rue Duvigneau  
Mardi de 9h30 à 11h30  
Jeudi de 16h15 à 18h15

**POINT LECTURE l'Atlantide**  
SOUDAY à Couëtron-au-Perche:  
Rue de la Mairie  
Lundi et Jeudi de 15h30 à 17h30



### MAISON FRANCE-SERVICES *Pensez-y !*



Tel: 02.54.80.85.80  
3 allée de la gare 41170  
Mondoubleau  
[franceservices@cc-collinesperche.fr](mailto:franceservices@cc-collinesperche.fr)

#### La Gare des Collines du Perche

*Je suis accompagné pour effectuer mes démarches en ligne pour :*  
**l'Assurance Maladie / Pôle Emploi / MSA / Finances Publiques / CAF  
Titres sécurisés de l'Etat / Assurance Retraite**

\* Lundi 9h00-12h30 13h30 -17h30

\* Mardi 9h00-12h30 14h00-17h30

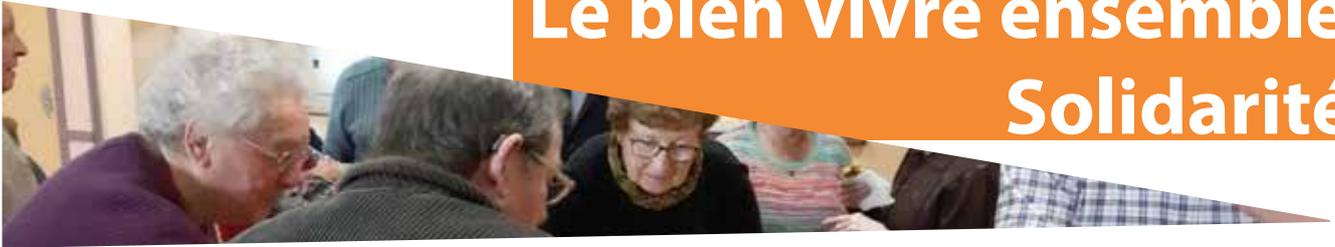
*Mercredi fermé (réservé à l'accompagnement à la scolarité)*

\* Jeudi 9h00-12h30 13h30-17h30

\* Vendredi 9h00-12h30

(\* sur rendez-vous)

# Le bien vivre ensemble Solidarité



CONSTRUIRE ENSEMBLE,  
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Votre Mission Locale vous accueille :

71 faubourg Chartrain - 41000 VENDÔME

02 54 77 14 87

Mission Locale du Vendômois

www.ml-vendomois.fr

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT CEJ

- Un parcours personnalisé animé par des ateliers (sport, culture, soirée, anglais, confiance en soi, mobilité, découverte du territoire...) et des temps individuels
- Mise en situation professionnelle par des stages
- Durée de 6 mois
- Allocation mensuelle



## POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Vépi...), logement, budget, santé...

## POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (FMSM)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure



ma téléassistance  
de proximité  
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE  
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

- Abonnement « tout compris » :
- sans engagement ni frais de dossier
  - (éligible crédit d'impôt de 50%)
  - installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
  - appels mensuels de soutien et de convivialité
  - dépannage dans les 24h, 7j/7

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 BLOIS  
contact@domadomteleassistance.fr  
www.domadomteleassistance.fr



Dom@dom téléassistance est un service de la Fondation Partage & Vie. Reconnue d'utilité publique



PRESENCE VERTE Touraine Blois

19, Avenue de Vendôme  
41000 BLOIS

Tél : 02 54 44 87 26

Mail : pv41@presencverte.fr



pour tous, toute la vie, partout

Maisons des services ADRM

4 place du Mail  
41170 MONDOUBLEAU

Tél : 02 54 89 13 20

ms-mondoubleau@fede41.admr.org



# ASSOCIATIONS

COMMUNE	NOM	Contact	Coordonnées
<b>ARVILLE</b>	COMMANDERIE TEMPLIERE Site Historique	Christine Charreau	02 54 80 75 41
<b>OIGNY</b>	CLOCHER PENCHE - Animations	Claudine Gourdet	06.25.00.11.57
<b>ST-AGIL</b>	CLUB DE L'AMITIE - Senior	Guiliane Bessé	02 54 80 94 10
	CHEPTEL ALÉÏKOUM - Spectacles	Mathilde Ochs	02 54 89 74 36
	COMITE DES FÊTES - Animations	Nedjma Benchaïd	06 74 36 65 78
	GIC DU COUËTRON - Cynégétique	J.C Fernandez	gic.couetron@orange.fr
	L'ECHALIER - Agence Culturelle	Florent Violente	02 54 89 81 52
	LES PAINS PERDUS - Epicerie associative	lespainsperdus@framalistes.org	
	MACA - Modélisme	Patrick Gouriellec	02 54 80 85 23
	PAYS DU PERCHE EN LOIR ET CHER Tourisme	Joël Fusil	06.08.74.65.78
	SYNDICAT D'INITIATIVE - Animations	Jean-Pierre Fusil	02 54 80 9571
<b>SAINT AVIT</b>	CARREFOUR DE LA COLLINE - Animations	Alain Tremblin	02 54 80 70 72
<b>SOUDAY</b>	ACPG - Anciens combattants 39-45	Annick Hélière	02 54 89 99 10
	AMICALE DU 3ème ÂGE - Senior	Monique Péan	jeanpierrepean@hotmail.fr
	ENTRE MÔMES - Cantine scolaire	Nadine Aubert	entremomes@laposte.net
	EVEIL DE SOUDAY - Fanfare	Philippe Granger	06 19 85 47 24
	GIASC Baillou-Souday - Cynégétique	Jacques Granger	grangerjacques1@orange.fr
	LA GAULE COUËTRONNAISE - Pêche	Michel Aubert	02 54 80 88 01
	LA SOUDAYSIEENNE - Club Foot	Sébastien Questel	539676@lcfoot.fr
	LA SOUDAYSIEENNE - Section Gym	Virginie Grenet	aurelien.virginie41@gmail.com
	SAPEURS POMPIERS (Amicale de Couëtron)	Anthony Cheron	cheronanthony@orange.fr
	APE- Association de Parents d'Elèves	Pauline Houdouin	apecouetron@yahoo.com
	UNCAFN - Anciens combattants	Roland Pasquier	02 54 80 96 43
SOUDAY EN FÊTE - Animations fetessouday@gmail.com	Thomas Clémenceau	06 12 34 69 89	

# ARTISANS

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
COIFFURE	SEVERINE COIFFURE - SOUDAY <a href="https://www.facebook.com/salonseverinecoiffure/">https://www.facebook.com/salonseverinecoiffure/</a>	02 54 89 71 65
COOPERATIVE AGRICOLE	AXEREAL - SOUDAY	02 54 89 79 90
COMPTABILITE	AUDIT ET COMPTABILITE DU MARAIS - SAINT-AVIT	02 54 80 95 06
ADMINISTRATIF	M'ADMIN - ARVILLE Gestion Administratif à domicile - mad.min.pro@outlook.fr	06 18 55 11 89
ENTREPRISES du BTP	BARA RENOV - OIGNY	07 85 62 13 99
	COLLIGNON - Emmanuel Maçonnerie/Carrelage SOUDAY	02 54 89 83 60
	DESCHENES Laurent - Menuiserie - SOUDAY	02 54 80 84 01
	GERAY Sylvain - Charpente Couverture - SOUDAY	02 54 89 74 37
	JAULNEAU Gaëtan Maçonnerie/Carrelage/Isolation ARVILLE - gaetanjaulneau@gmail.com	06 09 75 32 16
	MANAINS Jeremy Charpente Couverture - ST-AGIL	06 23 97 58 21
	PICHOT Cyril - SOUDAY - eipichotcyril41@gmail.com	06 89 52 89 13
	SARL LDTP Terrassement Assainissement - SOUDAY <a href="http://www.leroy-drainage-souday.fr">www.leroy-drainage-souday.fr</a>	02 54 89 83 57
	SARL SLECO - Electricité Chauffage Plombier SOUDAY - <a href="http://www.sarl-sleco.fr">www.sarl-sleco.fr</a>	02 54 67 03 65
ECO-PATURÂGE ATTELAGE	LA BERGERE DU PERCHE <a href="http://www.labergereduperche.fr">www.labergereduperche.fr</a> contact@labergeredu perche.fr	06 87 21 87 03
EQUITATION	LES ECURIES DE LA BOULONNIERE - SOUDAY <a href="https://ecuriesdelaboulonniere.jimdofree.com/">https://ecuriesdelaboulonniere.jimdofree.com/</a>	06 82 68 38 04
GARAGISTE	Garage HELIERE C.&S Agent RENAULT-DACIA SOUDAY - <a href="https://pros.lacentrale.fr/C027192/">https://pros.lacentrale.fr/C027192/</a>	02 54 80 93 07
MATERIEL AGRICOLE	SARL AGUILLE - ST-AGIL <a href="http://www.sarl-aguille.com/accueil.html">www.sarl-aguille.com/accueil.html</a>	02 54 80 94 35
METIER D'ART	SELLERIE PERCHERONNE - St-Agil <a href="http://www.selleriepercheronne.com/">www.selleriepercheronne.com/</a>	02 54 80 74 17

SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
PEPINIERE PAYSAGISTE	ARBRES ET JARDINS de Souday - SOUDAY www.arbres-jardins-souday-41.fr	02 54 89 36 21
	PABE - la Vallée - OIGNY pierre-alexandre.beguain@live.com	06 70 46 30 66
PRODUCTEURS	EARL DES PROUSTIERES Viande Boeuf Veau - ST-AVIT	06 27 94 24 36
	FERME DU COUËTRON - Maraîchage/Volailles - ARVILLE <a href="https://www.facebook.com/adele.champdavoine/">https://www.facebook.com/adele.champdavoine/</a>	06 63 51 59 78
	PLAISIR DE SAISON - Confitures - SOUDAY	02.54.80.78.77
	PHILIPPE GRANGER - Cidre - SOUDAY	06 19 85 47 24
	VERGER DE LA GOUËVRIE - Pommes - ARVILLE	02 54 80 81 26
	FERME DE LA PERCERIE - Maraîchage - OIGNY fermedelapercerie@gmail.com	
	FERME DES 3 CHEMINS - Maraîchage - ST-AGIL <a href="https://www.local.bio/producteur/earl-des-trois-chemins">https://www.local.bio/producteur/earl-des-trois-chemins</a>	
TAXI	TAXI NAT - SOUDAY www.facebook.com/taxiduperch/	02 54 80 89 44
VELO	LA ROUE LIBRE DU PERCHE - SOUDAY larouelibreduperche@gmail.com	07 88 85 33 03 02 54 89 75 35



SECTEUR	NOM ADRESSE	CONTACT
BAR TABAC	CAFE DE LA PLACE - 1, Bis place des Porches - SOUDAY	02 54 80 94 83
BOUCHERIE CHARCUTERIE	DELAINE Philippe - 5, rue des loisirs - SOUDAY	02 54 80 93 16
BAR RESTAURANT	LA MERE TRANQUILLE - SAINT-AGIL <a href="https://www.facebook.com/La-mère-tranquille-200721639940713/">https://www.facebook.com/La-mère-tranquille-200721639940713/</a>	09 78 31 85 64
	LA ROSE - Traiteur - SOUDAY www.facebook.com/Restaurant-de-la-rose-112002907149912/	02 54 89 74 38
EPICERIE	LOURDEL Dominique - 1, rue de la poste - SOUDAY	02 54 80 70 81
BOULANGERIE PATISSERIE	TESSIER Olivier - 15, place des Porches - SOUDAY	02 54 80 93 55
PRÊT A PORTER	LA ROMANCE - Bijoux - accessoires - Prêt à porter - SOUDAY - <a href="https://www.laromanceboutique.com/">https://www.laromanceboutique.com/</a>	06 44 16 58 31



Repas des Aînés à Souday



Repas des Aînés à St-Agil



Concert François Morel à L'Echalier



les Pains perdus à St-Agil

Nouveaux Horaires :  
Mercredi de 16h à 20h  
Jeudi de 15h à 17h  
Vendredi de 18h à 20h



la Fête Médiévale à Arville



Décoration Noël - Oigny



Pique nique - Clocher penché



Randonnée - Carrefour de la Colline

## Toutes les informations de la commune :

[www.couetronauperche.fr](http://www.couetronauperche.fr)



IntraMuros



[facebook.com/couetronauperche](https://facebook.com/couetronauperche)



Toutes informations susceptibles d'être intégrées dans le contenu peuvent nous parvenir à l'adresse suivante :

[communication@couetronauperche.fr](mailto:communication@couetronauperche.fr)

L'équipe communication

### Mairie :

#### Souday :

6, rue de la Mairie  
41170 Couëtron-au-Perche

02 54 80 93 18

[mairie@couetronauperche.fr](mailto:mairie@couetronauperche.fr)

du Lundi au Jeudi de 9h à 12h  
Le Vendredi de 14 h à 17h30

### Nouveaux horaires :

Arville : Lundi de 14h30 à 16h30

Oigny : Mercredi de 11h à 12h

Saint-Avit : Jeudi de 14h à 15h

#### Saint-Agil

Mardi de 14h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

Edité par la Mairie de Couëtron-au-Perche. Directeur de la publication : Jacques Granger, Maire.

Conception graphique, réalisation et diffusion : Mairie de Couëtron-au-Perche.

Crédits photos : l'APE, Laurent Alvarez, Nadine Aubert, Séverine Bordron, Carrefour de la Colline, Clocher penché, Théo Coirre, Didier Croissant, Commanderie d'Arville, Echalié, Nathalie Geray, Stéphanie Hélière, Pays du Perche, Bruno Reimbeau, Arnaud Roullier.

Ne pas jeter sur la voie publique